

3c273

Société par actions simplifiée à associé unique

Capital social : 48 000 €

Siège social : 38, rue Saint Sébastien - 13006 MARSEILLE

SIREN 752 441 196 RCS MARSEILLE

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

QUATRIEME DECISION

Constatation de la reconstitution des capitaux propres

L'Associé Unique, **CONSTATE** la reconstitution des capitaux propres de la Société, à un montant supérieur à la moitié du capital social au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique, **DONNE** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

A titre de convention de preuve, le signataire déclare que le présent extrait est établi sur support électronique par le biais du service Yousign, reconnaissant à sa signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent document par le service Yousign.

**Certifié conforme à l'original
par le Président**